

Image not found or type unknown



Divorces et droits international (maghreb algérie)

Par **MAHARGA**, le **25/09/2012** à **15:44**

Bonjour,

Ma nièce et en instance de divorce, elle et marie en France sous le régime de la communauté, le problème son ex mari vie en Algérie et a emmener tous les biens et liquidités avec lui ? pouvez vous me trouver sur Marseille un avocat capable de la prendre en charge, dans le domaine international !merci